

ASSEMBLÉE NATIONALE
11 janvier 2017

ADAPTATION DU CODE MINIER AU DROIT DE L'ENVIRONNEMENT - (N° 4251)

Adopté

AMENDEMENT

N° CD118

présenté par
M. Chanteguet, rapporteur

ARTICLE 6

À l'alinéa 8, supprimer le mot :

« directement ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.